

Les entreprises de travail adapté en Wallonie



Une fédération patronale

L'Entente wallonne des entreprises de travail adapté (EWETA) est l'un des principaux acteurs du secteur adapté en Belgique, avec la VLAB en Flandre et la FEBRAP à Bruxelles. Créé en 1978, elle fédère aujourd'hui **53 entreprises de travail adapté (ETA)** en Wallonie, et représente plus de **9.000 emplois** dont plus de **8.000** pour des personnes en situation de handicap.

L'EWETA s'est donnée comme missions :

- de défendre les intérêts des ETA auprès des différents niveaux de pouvoirs et des interlocuteurs sociaux
- d'informer et de promouvoir le secteur
- de coordonner les ETA entre elles.

Le secteur adapté en Wallonie

Les entreprises de travail adapté (anciennement dénommées ateliers protégés) développent leurs activités économiques en embauchant majoritairement des travailleurs en situation de handicap.

Le secteur du travail adapté s'est considérablement professionnalisé durant les dernières décennies. Acteur économique à part entière, ces structures se positionnent aujourd'hui comme des entreprises actives dans le marché, avec les mêmes contraintes que celles exigées à toute autre structure ayant une activité commerciale.

Les ETA offrent à une population handicapée la plus large possible, l'accès à :

- un statut social et une sécurité d'emploi garantis par un contrat de travail,
- un niveau de salaire garanti,
- des conditions de travail adaptées à l'individu.

Présentes aux quatre coins de la Belgique, **les 123 entreprises de travail adapté** poursuivent d'année en année le même but : celui de procurer un emploi à **plus de 30.000 personnes en situation de handicap**. Les emplois créés constituent ainsi de véritables **outils d'intégration sociale et d'épanouissement des personnes**. Au fil des transformations sociétales, ce secteur a évolué, s'est modernisé pour devenir un interlocuteur incontournable du monde du travail.

En Wallonie, on dénombre **53 ETA** :

- Pour la Province de Brabant Wallon : 3 ETA
- Pour la Province de Hainaut : 23 ETA
- Pour la Province de Liège : 11 ETA
- Pour la Province de Luxembourg : 7 ETA
- Pour la Province de Namur : 9 ETA

Les ETA en quelques chiffres

- ✓ 53 ETA
- ✓ actives dans plus de **20 secteurs** : alimentaire, emballage, bois, horticulture, mécanique, électronique, imprimerie, bâtiment, nettoyage, restauration, ...
- ✓ Une taille moyenne de **139 salariés**
- ✓ 9.000 travailleurs **dont 8.000 personnes handicapées**
- ✓ 160 millions d'euros de chiffre d'affaires
- ✓ **86 %** de salariés employés en **CDI**
- ✓ Plus de 18% des heures prestées par les ETA le sont en **contrats d'entreprises**.
- ✓ Types de handicap rencontrés : déficiences intellectuelles, psychiques, physiques, sensorielles.

Vous cherchez à en savoir plus sur les entreprises de travail adapté wallonnes?

Rendez-vous sur :

www.eweta.be - www.leseta.be



facebook/eweta.be



twitter/Ewetable

Votre contact:

Ophélie Luciano – 071/29 89 24 ou 0472/81 10 43 ou o.luciano@eweta.be